

TITRE

N° 2454

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 2454

présenté par
M. Bruneau et M. Castiglione

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« relative à l’euthanasie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La proposition de loi concerne exclusivement l'euthanasie et pas l'aide à mourir qui revêt diverses formes y compris les soins palliatifs. C'est pourquoi il apparait souhaitable de changer le titre pour qu'il corresponde plus précisément au sujet